



OFFRE DE SERVICE DU
POSTE DE CONSEILLER
EN EVOLUTION
PROFESSIONNELLE

MADAME AURÉLIE DUFREIX
EMPLOI@CDG37.FR
02.47.60.85.08

CONSEIL A L'EMPLOI



Un entretien est proposé à l'agent ou au demandeur d'emploi ayant un projet dans la fonction publique, afin d'apporter un premier niveau d'information et de réaliser un bilan de sa situation.

Les objectifs sont :

- Etablir une synthèse de sa situation et de sa demande
- Recenser les compétences actuelles de l'agent et celles à développer
- Aider à orienter son projet
- Apporter une aide technique sur les outils

A l'issue de l'entretien, des échanges complémentaires peuvent être proposés afin d'aider l'agent dans l'actualisation de ses outils ou dans les interrogations qu'il peut avoir dans ses démarches.

ACCOMPAGNEMENT DANS LA CONSTRUCTION D'UN PROJET PROFESSIONNEL

Accompagnement
se déroulant sur
5 entretiens espacés
de 4 à 6 semaines

Entretien n° 1

Découvrir la
démarche

Point sur la situation
de l'agent et son
souhait d'évolution
professionnelle

Présentation des
étapes clés et de
l'outil de suivi

Entretien n° 2

Se connaître

Bilan sur ses
intérêts
professionnels, ses
envies, sur les
premières
recherches

Réflexion sur les
compétences
actuelles

Entretien n°3

Explorer les
pistes

Effectuer une
recherche d'emploi
fictive et regarder pour
chaque offres les
intérêts et les
compétences attendus

Identifier le delta des
compétences à acquérir
et réaliser des enquêtes
métiers

Entretien n°4

Explorer les
pistes

Bilan sur le projet
envisagé à la suite des
enquêtes

Stages d'observation
envisagés afin de
conforter le choix

Réflexion sur
l'acquisition des
compétences

Entretien N°5

Elaborer sa
stratégie

Travail sur le Cv et la
lettre de motivation
(argumentaire pour
l'employeur)

Proposer une aide
dans la définition du
parcours de
formation et dans le
déroulé des étapes

Un suivi du projet et de son évolution est proposé à l'issue de
l'accompagnement

ACCOMPAGNEMENT A L'EVOLUTION PROFESSIONNELLE A L'INITIATIVE DE LA COLLECTIVITE

